



QUÉBEC SOMMET
2012 INTERNATIONAL
DES COOPÉRATIVES

**L'ÉTONNANT
POUVOIR
DES COOPÉRATIVES**

VILLE DE QUÉBEC, CANADA
8 AU 11 OCTOBRE 2012

DÉCLARATION

REMISE À L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES
À L'OCCASION DE LA CLÔTURE DE
L'ANNÉE INTERNATIONALE DES COOPÉRATIVES

19 ET 20 NOVEMBRE 2012

Hôtes





S'inscrivant dans le cadre de l'Année internationale des coopératives, le Sommet international des coopératives 2012 a réuni à Québec, du 8 au 11 octobre, plus de 2 800 représentants et futurs leaders de coopératives et de mutuelles provenant de 91 pays. Ces participants se sont rassemblés pour tenir des discussions de fond sur les enjeux d'affaires du mouvement coopératif et mutualiste. Cet événement visait également à faciliter le réseautage et l'intercoopération, à accroître la connaissance du modèle coopératif auprès des gouvernements, des autorités réglementaires et du grand public et à susciter des actions concrètes pour le développement du secteur coopératif et mutualiste à l'échelle locale, nationale et mondiale.

Les participants au Sommet affirment l'importance de la contribution des coopératives et des mutuelles au mieux-être économique et social des personnes et des collectivités ainsi qu'à une économie plurielle, équilibrée et plus stable. L'originalité et la pertinence des coopératives et des mutuelles tiennent aux caractéristiques suivantes :

- Elles sont fondées sur les valeurs et les principes coopératifs;
- Elles sont engagées dans leur milieu dans une perspective à long terme et dans le respect de l'environnement;
- Grâce à leur solide gouvernance démocratique, elles font participer les gens à leur gestion et sont, de ce fait, une école de démocratie;
- Elles favorisent la création et le maintien d'emplois dans les collectivités où elles sont établies;
- Elles ne considèrent pas la recherche de profits comme une finalité, mais plutôt comme une condition à remplir pour répondre efficacement aux besoins de leurs membres actuels et futurs;
- Parce qu'elles agissent dans la durée et qu'elles mettent les personnes au cœur de leurs stratégies, elles contribuent à la stabilité de l'économie;
- Leur modèle d'entreprise est robuste et viable sur les plans local, national et mondial;
- Elles font preuve d'une grande résilience, comme elles l'ont démontré lors de la dernière crise financière et économique.

À la lumière des constats établis et des discussions tenues lors du Sommet, les participants déclarent ce qui suit :

Les coopératives et les mutuelles occupent une place importante dans l'économie mondiale et elles contribuent au développement durable.

On estime qu'un million de coopératives et de mutuelles sont actives dans le monde. Elles répondent aux besoins de plus d'un milliard de membres et procurent un emploi à plus de 100 millions de personnes. Les 300 coopératives et mutuelles les plus grandes, tous secteurs d'activité confondus, génèrent un chiffre d'affaires global de près de 2 000 milliards de dollars et leur poids économique est comparable à celui de la neuvième économie mondiale. Grâce à sa gouvernance et au rôle qu'il joue en matière d'éducation à l'économie et à la démocratie pour ses dirigeants élus et ses membres, le mouvement coopératif mondial représente la démocratie la plus grande et le système éducatif le plus imposant de la planète.

Les coopératives et les mutuelles sont présentes dans tous les secteurs de l'économie et touchent tous les aspects de la vie humaine. Dans plusieurs pays, elles occupent une place centrale, notamment dans les secteurs manufacturier, agroalimentaire, du commerce de détail, des services financiers et des services sociaux. Partout où elles sont établies, elles renforcent les collectivités, car en plus de leur apport important à l'économie, elles sont des intervenantes de premier plan en matière de développement social et humain.

Les coopératives et les mutuelles contribuent à l'atteinte des objectifs du *Millénaire pour le développement* et à la mission d'un très grand nombre

d'organisations internationales. Il en va ainsi grâce au rôle qu'elles jouent dans les domaines de la sécurité alimentaire, de la lutte à la pauvreté, de l'accès aux soins de santé, de l'égalité des genres et de l'atténuation des effets des crises sur les populations les plus à risque. Elles travaillent de plus dans une perspective de développement durable au moyen de pratiques de gouvernance participative et démocratique uniques et fondées sur les valeurs et les principes coopératifs.

Pour continuer à déployer leur plein potentiel au sein d'un monde en changement et d'une économie fragilisée, et dans une perspective de développement durable, les coopératives et les mutuelles devront :

- continuer d'améliorer leur performance globale et veiller à maintenir leur compétitivité pour assurer leur pérennité;
- viser une croissance efficace et durable de leurs affaires guidée par les besoins de leurs membres et le respect de l'environnement;
- faire preuve d'une grande capacité d'innovation;
- demeurer pertinentes et d'actualité au moyen de la formation de leurs employés, de leurs dirigeants élus et de leurs membres;
- assurer la préparation de la relève;
- promouvoir et soutenir la création et le développement de nouvelles coopératives et mutuelles.

Le modèle d'entreprise coopératif et mutualiste est diversifié, performant et polyvalent. Il contribue activement à la participation et à l'intégration des personnes à l'économie et aide à générer la croissance nécessaire à l'enrichissement collectif.

L'application du modèle coopératif à de nombreux secteurs d'activité (agriculture, agroalimentaire, santé, services à la personne, consommation, énergie, services financiers) et suivant différents liens d'usage (consommateurs, producteurs, travailleurs) démontre sa flexibilité et son adaptabilité.

Pour poursuivre leur développement et accroître leur performance, les entreprises coopératives et mutuelles devront :

- se donner un avantage concurrentiel plus prononcé en tirant parti de leur proximité avec leurs membres;
- rechercher systématiquement les besoins de leurs membres auxquels elles n'ont pas encore trouvé de réponse appropriée;
- accroître leur agilité organisationnelle dans le respect de leur mission et des principes qui guident leurs actions;
- faire vivre et communiquer davantage leur différence;
- unir leurs forces en mettant en œuvre des partenariats et des ententes d'intercoopération.

Le modèle d'entreprise coopératif et mutualiste sait évoluer et s'adapter aux conditions changeantes de l'environnement et aux besoins des membres et de leurs communautés. Toutefois, tant la gouvernance que le mode de capitalisation particuliers des coopératives et des mutuelles comportent des défis.

La gouvernance coopérative basée sur la transparence, l'élection démocratique des dirigeants, la participation des membres et une vision à plus long terme permet de bâtir une relation de confiance avec les membres, les employés, les clients et les communautés. La proximité des coopératives et des mutuelles avec leurs membres explique d'ailleurs leur grande capacité à répondre aux besoins de ces derniers. La vision partagée qui les inspire permet des actions plus concertées.

Pour continuer de se démarquer dans une économie mondialisée et technologiquement avancée, les entreprises coopératives et mutuelles devront accroître leur vitesse de réaction aux changements rapides qui influent sur leur environnement.

Il leur faudra ainsi :

- mieux équilibrer leur processus décisionnel et leur agilité;
- définir clairement les responsabilités et les rôles respectifs de leurs dirigeants élus et de leurs gestionnaires;
- poursuivre la recherche constante d'amélioration de leurs systèmes de gestion de la performance globale;
- améliorer leurs processus de consultation de leurs membres à l'égard de leurs orientations stratégiques;
- utiliser les médias sociaux et les nouveaux moyens de communication pour engager leurs membres dans leur processus démocratique;
- maintenir leur position naturelle de meneuses en matière de satisfaction de leurs membres dans un contexte où les interactions sont de plus en plus virtuelles.

Leur structure de propriété limitant leurs sources de capitaux, les coopératives et les mutuelles ont toujours fait preuve d'imagination lorsque leurs besoins de développement ont nécessité un apport accru de capital, et ce, dans le respect de leur identité.

Pour relever le défi de la capitalisation dans le contexte d'un resserrement de la réglementation financière, les coopératives et les mutuelles devront :

- créer des forums intercoopératifs pour se donner un programme politique commun, parler d'une seule voix et mieux faire valoir leurs particularités auprès des autorités réglementaires et gouvernementales;
- renforcer leurs relations avec les gouvernements et les organismes de réglementation afin de suivre l'évolution des nouveaux projets et de s'assurer que la spécificité coopérative est prise en compte dans la législation et les politiques publiques;
- mettre sur pied des mécanismes de financement pour la création, la consolidation ou le maintien de coopératives et de mutuelles.

L'ensemble des entreprises coopératives et des mutuelles constitue une force sociale, humaine et économique indiscutable à l'échelle mondiale. Cette force doit être reconnue et des efforts doivent être consentis pour que ce mouvement acquière un poids politique plus appréciable.

Des décisions importantes sont prises actuellement à l'échelle mondiale sans que l'on tienne compte des particularités du modèle coopératif. Il en va ainsi parce que ce modèle n'est pas suffisamment connu et reconnu. Il a pourtant démontré sa capacité de réussite. Il a mieux traversé les crises grâce à la structure de propriété et à la stabilité du capital qui le caractérisent.

Pour éviter que leur modèle d'entreprise soit négligé ou affaibli et pour atteindre un poids politique au moins équivalent à leur poids économique à l'échelle planétaire, les coopératives et les mutuelles devront :

- conjuguer leurs efforts et leurs moyens pour se donner une plus grande force d'intervention sur la scène internationale;

- allouer les ressources nécessaires à la reconnaissance et au rayonnement de leurs réalisations, de leur apport tangible au développement socioéconomique et pour les réponses originales qu'elles apportent aux défis d'aujourd'hui;
- intensifier leurs activités de représentation pour se faire connaître des décideurs politiques et être considérées dans les projets de relance ou de développement économique;
- allouer les ressources nécessaires au développement de nouvelles coopératives et mutuelles et au soutien de leurs réseaux, et encourager les gouvernements à faire de même;
- divulguer plus efficacement leur performance sur les plans financier, social, humain et environnemental;
- susciter l'intérêt des chercheurs et constituer une base d'information et de données sur les coopératives et les mutuelles à l'échelle planétaire qui servira d'assise pour que l'enseignement du modèle coopératif devienne un incontournable dans les milieux de l'éducation et des affaires;
- préparer la relève, faire une place aux jeunes leaders et assurer leur participation.

Le modèle coopératif constitue un héritage incomparable d'entreprises durables pour les générations à venir. Le maintien et la poursuite de ce modèle d'entreprise performant ne peuvent se faire sans la reconnaissance de l'apport indispensable des jeunes, qu'ils soient membres, employés ou dirigeants.

Pour s'assurer de la pleine participation des jeunes, les coopératives et les mutuelles devront :

- appuyer le développement de l'infrastructure technologique destinée aux jeunes et faciliter les échanges d'information;
- encourager les gouvernements à intégrer les coopératives et les mutuelles dans les curriculums scolaires;
- soutenir les entrepreneurs de la relève dans le développement de nouvelles coopératives et mutuelles;
- créer des espaces de participation pour la relève.

Les participants au Sommet constatent que, plus que jamais, les entreprises coopératives répondent efficacement aux défis économiques et sociaux que doivent relever nos sociétés. La crise actuelle vient même renforcer la pertinence de la réponse coopérative aux besoins. Les participants soulignent du même souffle l'importance de la performance globale des coopératives et des mutuelles, une condition à remplir pour assurer leur contribution durable et importante à la création et à la distribution de richesse dans le monde.

Le développement du modèle coopératif et mutualiste, son renforcement et son plus grand rayonnement méritent aujourd'hui les efforts, l'engagement et le soutien de tous ceux et celles qui veulent contribuer à bâtir un monde meilleur.

Québec, Canada, 2 novembre 2012



Dame Pauline Green

Présidente, Alliance coopérative internationale
President, International Co-operative Alliance



Monique F. Leroux

Présidente et chef de la direction, Mouvement Desjardins
Chair of the Board, President and CEO, Desjardins Group



Dr. J. Colin Dodds

Président et recteur, Université Saint Mary's
President and Vice Chancellor, Saint Mary's University



Hôtes





1. « Les coopératives du monde entier se sont engagées à mettre les gouvernements nationaux au défi afin qu'ils reconnaissent pleinement leur potentiel économique et qu'ils modifient leurs politiques financières, réglementaires et d'approvisionnement pour tenir compte de leur importance. »

KURT PEACOCK

Atlantic Central, Canada

2. « Les coopératives sont des entreprises distinctes et elles peuvent se démarquer davantage des autres entreprises au moyen de la distribution équitable de la valeur. En d'autres mots, la distribution de la valeur devrait profiter davantage à ceux qui la méritent qu'à ceux qui fournissent plus de capital.

Pour assurer sa croissance, une entreprise doit créer et ajouter de la valeur pour ses clients. Cela est vrai aussi pour les sociétés. Toutefois, les coopératives se distinguent par leur distribution de la valeur sur la base de l'équité (distribution équitable) plutôt que sur la base du capital.

Les coopératives devraient être davantage axées sur la distribution équitable de la valeur; leur pérennité dépend de leur capacité à créer de la valeur en adoptant de nouvelles technologies et des principes novateurs en matière de gestion, qui sont essentiels pour rivaliser avec leurs concurrents. Mais, elles peuvent se distinguer par la manière dont elles distribuent la valeur.

Les coopératives se démarqueront pour les raisons invoquées ci-après et sauveront le monde d'une crise économique. Elles sont des entités économiques au même titre que les sociétés, mais elles se sont en outre donné une mission sociale. Les coopératives doivent survivre à l'échelle mondiale en tirant parti de leur agilité dans le monde des affaires. La croissance de l'économie est nécessaire pour faire face à la poussée démographique, notamment pour nourrir huit milliards de personnes et améliorer leurs conditions de vie. La croissance des sociétés est motivée par les profits. La croissance des coopératives peut et doit se faire dans les régions où ce besoin de croissance est le plus criant. Les coopératives se développeront en gardant à l'esprit l'importance d'engager les gens qui le méritent et qui ne font pas partie du schéma de croissance actuel. Les coopératives ajouteront de la valeur, mais la distribueront à ceux qui la méritent le plus, sur la base de l'équité et non du capital. Elles travailleront dans de nouveaux secteurs, comme l'énergie, les TI, etc., avec de nouveaux

modèles d'affaires et en favorisant l'établissement de liens entre elles. Les coopératives sensibiliseront et informeront le public sur le développement durable et mettront l'accent sur la croissance inclusive plutôt que sur une croissance concentrée sur un petit nombre. La croissance inclusive visera les jeunes, les femmes et les pauvres, de manière à favoriser leur meilleure participation active possible. »

DR. VRAJLAL SAPOVADIA

SBS Ahmedabad, Inde

3. « Même si elles affichent des chiffres impressionnants, les coopératives représentent encore un modèle économique émergent sans identité ni solidarité claires. Donnons-nous au moins la chance de traverser les prochaines années avec la promesse de mobiliser le plus grand nombre de parts de capital possible, de les placer sous l'égide de nos principes et de nos valeurs et de continuer à travailler ensemble pour faire une place à la prochaine génération de coopérateurs et lui permettre de poursuivre nos rêves. »

DAN NORDLEY

Cooperative Grocer Network, États-Unis

4. « Les réalités au Cameroun (en Afrique centrale) ne sont pas les mêmes, les moyens chez nous sont limités et les populations ne comprennent pas encore le fonctionnement, le bien-fondé et la force du mouvement coopératif. Il y a encore beaucoup à faire à tous les niveaux de la société pour promouvoir les coopératives, qui constituent aujourd'hui un passage obligé pour la lutte contre la pauvreté dans le monde, et principalement en Afrique. »

HONORINE LOULONG WOMBOU NEUNGOUÉ

African Development Credit (ADeC), Cameroun

5. « Je crois fermement que la Déclaration doit susciter une participation active du mouvement coopératif mondial dans la formulation des objectifs en matière de développement durable (le débat post-2015). »

JÜRGEN SCHWETTMANN

Organisation internationale du travail (OIT), Genève

6. « Ces derniers jours, des jeunes provenant de tous les continents (Canada, Mexique, France, Israël, Pays-Bas, Royaume-Uni, Nigeria, Afrique du Sud, Argentine, Colombie, Philippines, Brésil, etc.) ont travaillé ensemble. Ils ont analysé plusieurs propositions visant à appuyer le mouvement coopératif et ont profité du fait qu'un grand nombre de panélistes et de conférenciers ont exprimé leur envie de travailler à le maintenir actif et à y intégrer les jeunes.

Ainsi, en conclusion, nous avons des propositions à inclure dans la déclaration de ce Sommet international des coopératives, et je tiens à commencer par présenter ce à quoi les jeunes s'engagent :

1. Nous nous engageons à utiliser les réseaux sociaux et les technologies de l'information afin de promouvoir et d'échanger des idées et des propositions de façon responsable en faveur du mouvement coopératif.
2. Nous nous engageons à créer des réseaux régionaux, nationaux et internationaux et à renforcer les réseaux existants afin de promouvoir le modèle coopératif, d'échanger des idées et de développer des projets qui soutiennent le mouvement coopératif avec d'autres jeunes et le monde en général.
3. Nous nous engageons à créer de l'espace pour la jeunesse lorsque nous serons plus âgés.
4. Nous nous engageons à considérer le modèle coopératif comme la première option d'emploi, que ce soit par la création d'une coopérative ou le développement d'une coopérative existante.

Le mouvement coopératif doit :

5. faciliter l'infrastructure technologique par l'intercommunication des jeunes afin de développer des projets coopératifs;
6. exhorter les gouvernements de ce monde à intégrer le modèle coopératif au système d'éducation traditionnel dans chaque région;
7. appuyer la prise en charge et la création de coopératives par les jeunes;
8. créer un espace de participation pour les jeunes au sein du mouvement coopératif par l'entremise de comités locaux, régionaux, nationaux et internationaux qui faciliteront l'envoi des propositions aux dirigeants de coopératives.

Enfin, j'invite les jeunes ici présents à lire la Déclaration sur le site Web et à faire part de leurs idées afin de démontrer notre effort commun pour bâtir un monde meilleur. »

JOSÉ ANTONIO CHAVEZ VILLANUEVA

Conseil d'administration,

Alliance coopérative internationale (ACI), Mexique

7. « Je souhaite que le mouvement coopératif devienne plus réaliste du point de vue économique et plus autocritique et davantage axé sur les faits, et qu'il offre ainsi un modèle d'affaires crédible et réaliste plutôt qu'une version idéaliste, mais sous-optimale sur le plan économique. Nous devons fusionner les objectifs sociaux et économiques, et non les polariser. »

THOM ALBERS

FrieslandCampina, Pays-Bas

8. [...] « Or, l'économie solidaire représente au Québec plus de 6000 entreprises et un chiffre d'affaires de plus de 22 milliards de dollars. Elle constitue une réponse née de notre histoire et de nos valeurs à l'exclusion sociale et économique. Pourtant, malgré sa réussite économique et la profondeur de son enracinement culturel, les valeurs et les manières de faire de l'économie solidaire sont très mal connues de l'ensemble de nos concitoyens. Cette situation conduit notre société à ce paradoxe où notre plus importante force d'intégration sociale et de développement économique se voit reléguée, dans l'espace public, à la marginalité, quand elle n'est tout simplement pas ignorée. Pourtant, plus que jamais, la coopération, la solidarité et la recherche du bien commun doivent être mises de l'avant comme des solutions de rechange à l'individualisme et au matérialisme. »

PIERRE-ALAIN COTNOIR

Coopérative de développement régionale de Montréal-Laval, Canada

9. « Je crois que nous devons aspirer à un mouvement coopératif et mutualiste mieux compris dans le monde entier. Pour ce faire, l'éducation devra occuper une place plus importante dans nos projets. Si les jeunes ne viennent pas à nous, nous devons aller vers eux et leur accorder notre confiance ainsi que les ressources nécessaires pour initier une réflexion sur le développement socioéconomique de type coopératif et mutualiste. Pour ce faire, nos coopératives et organisations de promotion des coopératives dans le monde doivent proposer aux jeunes leaders du mouvement des ressources pour développer des projets d'éducation coopérative aux endroits où sont les jeunes, c'est-à-dire dans nos universités, nos écoles, dans les associations jeunesse ou, encore, dans les forums jeunesse du monde entier. Centraliser la concertation des jeunes autour d'une organisation nationale ne fonctionne pas: il nous faut décentraliser la concertation en partant par la base, dans nos écoles, et en soutenant les jeunes leaders qui souhaitent créer des comités d'éducation coopérative au sein de leur école, de leur association ou de leur organisation. »

GRÉGORY BRASSEUR

Institut de recherche et d'éducation pour les coopératives et les mutuelles de l'Université de Sherbrooke (IRECUS), Canada

10. « La Déclaration est longue; j'espère simplement que les dirigeants des coopératives la liront attentivement et chercheront à savoir ce qu'elle signifie et ce qu'ils peuvent faire pour concrétiser les idées qui y sont proposées. »

KAREN ZIMELMAN

National Cooperative Grocers Association, États-Unis

11. « Afin de susciter l'intérêt des chercheurs et de constituer une base d'information et de données sur les coopératives et les mutuelles, les trois conditions suivantes doivent être réunies :

1. D'abord, il nous faut des **partenariats internationaux de recherche** qui utilisent les technologies de l'information et qui prennent en considération les besoins concrets des milieux preneurs (p. ex. : porter une attention particulière aux outils de transfert des connaissances vers les décideurs);
2. Deuxièmement, ces projets doivent profiter de **financements récurrents**. Comme les coopératives et les mutuelles ne sont pas cotées en bourse, il n'existe pas de marché pour les informations les concernant et donc aucun intérêt pour les chercheurs de constituer des bases de données. Je propose donc que l'ONU trouve les financements pour créer un fonds international de soutien à la gestion des connaissances sur les coopératives et les mutuelles;
3. Enfin, lorsque l'information existe, elle est dispersée géographiquement et dans toutes les langues, et non accessible en format numérique. La troisième condition est que les coopératives et les mutuelles doivent elles-mêmes adopter des politiques internes favorisant la **divulgateion** d'informations les concernant (données financières et documents), et si possible en anglais.

Vers la fin, vous parlez de susciter l'intérêt des chercheurs et de constituer une base d'information et de données sur les coopératives et mutuelles. J'ajouterais que les trois conditions suivantes doivent être réunies pour ce faire :

1. Nous devons d'abord avoir des projets internationaux qui utilisent les technologies de l'information et qui prennent en considération les besoins des mieux preneurs (p.ex.: des mécanismes de transfert des connaissances vers les milieux preneurs);
2. Ces projets doivent être soutenus financièrement de manière récurrente, car il n'existe aucun marché pour ce type d'information contrairement aux entreprises cotées en bourse. Je propose donc la mise en place d'un fonds international de soutien à la gestion des connaissances sur les coopératives et les mutuelles;

3. Et enfin, les coopératives et les mutuelles doivent elles-mêmes adopter des politiques qui favorisent la divulgation de leurs données financières et de leurs documents. »

ALAIN CÔTÉ

Centre d'études Desjardins en gestion des coopératives de services financiers, HEC Montréal, Canada

12. « Pendant le Sommet, plusieurs personnes ont souligné le besoin d'éducation pour les jeunes afin qu'ils apprennent ce que sont les coopératives. Mais il y a également un énorme besoin de sensibilisation auprès des autres générations. Si vous saviez le nombre de gens et de professionnels que je rencontre qui ne connaissent pas les coopératives ou qui les considèrent comme des activités folkloriques ou comme des activités réservées aux gens des pays pauvres! Il faut éduquer la jeune génération et il faut sensibiliser les autres générations.

Le texte de la Déclaration est sobre et sérieux, il n'attirera jamais l'attention de ces gens. Il faut quelque chose de différent pour attirer l'attention du public sur le coopératisme et pour l'inciter à prendre en considération cette solution dans leur choix futur. Un message court qui pique leur curiosité. [...]

PROPOSITION D'ACTIVITÉ POUR LE MOUVEMENT COOPÉRATIF EN 2013 [...]

L'Année internationale des coopératives tire à sa fin. Il faut mettre en place pour 2013 une activité internationale qui permettra de réaliser dans le domaine des coopératives ce que le Rapport Brundtland a réussi à faire dans le domaine de l'environnement : éveiller et sensibiliser les gens et les gouvernements à l'existence des coopératives et à ce qu'elles peuvent apporter de bien à leurs membres et à la société.

Si les associations regroupant les coopératives décident de rédiger un rapport de ce genre, j'aimerais bien participer à sa rédaction. »

CLAUDE FAUCHER

Ressources naturelles Canada, Canada

13. « Je porte un certain nombre d'aspirations fortes pour le mouvement coopératif et mutualiste. Les voici :

- Que ce mouvement affirme haut et fort la pertinence économique et sociale du modèle entrepreneurial qu'il incarne et qui s'appuie sur la propriété collective de l'entreprise par ses membres sociétaires et sur la gouvernance démocratique des organisations coopératives et mutualistes; qu'il affirme résolument cette pertinence sur la place publique et auprès des décideurs politiques.

- Que ce mouvement mobilise, tant à l'interne qu'à l'externe, des ressources financières et humaines afin de faire mieux connaître les coopératives et les mutuelles.
- Que ce mouvement travaille dans le sens de l'éducation tant auprès de ses membres qu'auprès du public en général. Enfin, que ce mouvement œuvre également, avec d'autres partenaires publics, à revaloriser l'enseignement de la coopération et de la mutualité au sein des institutions d'enseignement, et ce, plus particulièrement au sein des universités.
- Que ce mouvement coopératif et mutualiste se donne un poids politique qui correspond à sa force économique et sociale de développement des personnes et des collectivités. Aussi, je propose que ce mouvement ne se limite pas uniquement aux démarches de lobbying politique, mais qu'en plus d'agir en tant que groupe de pression, il agisse aussi en tant que mouvement social.

En ce sens, je souhaite que ce mouvement participe, avec divers autres partenaires socioéconomiques, à l'ébauche d'un nouveau modèle de développement de nos sociétés qui prend en charge simultanément les trois dimensions suivantes : l'économique, le social et l'environnemental. »

CAROL SAUCIER

Coopérative de développement régional Bas-Saint-Laurent/Côte-Nord et Coopérative de solidarité CONTACT, Canada

- 14.** « Le projet de déclaration est une bonne initiative qui vient conclure le succès du Sommet de Québec. S'inscrivant dans le cadre de l'Année internationale des coopératives, la Déclaration souhaite réaffirmer la force et la pertinence des coopératives comme une réponse aux défis économiques et sociaux de nos sociétés. Le rappel des contributions des coopératives à une économie plurielle en introduction de la Déclaration méritait bien d'y être intégré pleinement et je souscris à cet objectif de développement de nos activités, le renforcement de notre identité, de nos valeurs.

Quelques remarques globales et de détail sur ce texte: il semblerait logique et souhaitable de rappeler en préambule les principes (Déclaration de Manchester 1995) qui régissent les coopératives et qui fondent leur réflexion et leur action. De même, afin de donner encore plus de force au document, sans doute faudrait-il pouvoir utiliser des expressions comme « force », « engagement ». Les coopératives étant ancrées dans l'histoire et les territoires sont aussi de formidables porteuses

d'espoir, il faudrait donc parler d'avenir pour donner du souffle et s'engager dans une décennie coopérative. »

ÉTIENNE PFLIMLIN

Confédération nationale du Crédit Mutuel et Coopératives Europe, France

- 15.** « Contribution ignorée du modèle coopératif, à savoir: le renforcement de l'«empowerwoman» à la fois comme gestionnaire (80 % de la main-d'œuvre) et comme propriétaire-sociétaire-membre. »

ANONYME

- 16.** « Être plus fort dans le message du développement durable. Parler de démarche inclusive. Parler de la confiance que génère le système coopératif. Le message est trop fade sur les finalités des coopératives: « Entreprises pour un monde meilleur ».

ANONYME

- 17.** « Prix Nobel de la paix. D'autres sommets pour l'avenir. Ne nous arrêtons pas ici, il faut continuer. »

ANONYME

- 18.** « Je souhaite que le mouvement coopératif réfléchisse à la place qu'il donne ou laisse à la concurrence, à la compétition. Veut-on mobiliser (d'abord les membres qui ne savent pas qu'ils le sont et les jeunes générations) par la question de l'amélioration de la compétitivité ou par l'enthousiasme de la participation à créer un mieux-vivre ensemble? Il me semble que le Cirque du Soleil ne nous a pas donné l'image de compétiteurs, mais celle de la réalisation d'une œuvre commune. »

ANONYME



CES PARTICIPANTS ONT INTÉGRÉS LEURS COMMENTAIRES DIRECTEMENT DANS LE TEXTE DE LA DÉCLARATION

FRANK BOMBEN

Groupe Co-operators limitée, Canada

JUARES ANTÔNIO CIVIDINI

Sicredi Univales MT/RO, Brésil

HAZEL CORCORAN

La Fédération canadienne des coopératives de travail
(FCCT) et CoopZone, Canada

JACQUES CÔTÉ

Confédération québécoise des coopératives
d'habitation, Canada

GENEVIÈVE DUFRESNE

Groupe Solutions Durables, Canada

MELINDA HAEHNEL

CU*Answers, États-Unis

LARRY HAIVEN, Ph.D

Sobey School of Business, Saint Mary's University,
Canada

ERIN HANCOCK

Association des coopératives canadiennes, Canada

GENEVA GUERIN

Groupe Solutions Durables, Canada

RICK JULIUSSON

OUR Ecovillage, Canada

MICHEL LAFLEUR

Institut de recherche et d'éducation pour les
coopératives et les mutuelles de l'Université de
Sherbrooke (IRECUS), Canada

VALENTINE LÉBOUCHER

Union régionale des Scop – Bourgogne Franche Comté,
France

NANCY MALENFANT

Institut de recherche et d'éducation pour les coopératives
et les mutuelles de l'Université de Sherbrooke (IRECUS),
Canada

ED MAYO

Co-operative UK, Royaume-Uni

LUC MBOUMBA

Coopaname, France

ANNE-MARIE MERRIEN

Institut de recherche et d'éducation pour les coopératives
et les mutuelles de l'Université de Sherbrooke (IRECUS),
Canada

JEAN MIYAHIRA

Hawai USA Federal Credit Union, États-Unis

MANON MONETTE

Groupe Co-operators limitée, Canada

BRUNO ROELANTS

Organisation Internationale des Coopératives de
Production Industrielle, Artisanale et de Services, Belgique

MARYLINE THENOT

Reims Management School, France